

MOUGUERRE ECHOS



Bonne année 2022 !
Urte Berri On !

www.mouguerre.fr

02 Édito

03 Travaux Salle Elizaberrri

04 Finances

10 Urbanisme / Travaux

16 Transition écologique

17 Enfance, Jeunesse et Sports - Affaires scolaires

28 Vie de la commune

32 Action sociale

36 État-civil



MOUGUERRE - MUGERRE



ÉDITO

Auzapezaren hitza

ROLAND HIRIGOYEN

MAIRE DE MOUGUERRE

Chers Mouguertars,

Le dossier LGV est réapparu dernièrement après l'annonce du Premier Ministre qui demande aux collectivités territoriales de participer au financement des lignes Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax.

Après les départements de la Gironde et du Lot-et-Garonne puis l'agglomération du Grand Dax, je me félicite que la Communauté d'Agglomération Pays Basque a rejeté à une large majorité (près de 80%) le principe même d'une Ligne à Grande Vitesse sur le Pays Basque.

Naturellement, les 2 élus communautaires représentant la commune de Mouguerre ont voté contre le projet de LGV.

La crise du logement au Pays Basque

Aujourd'hui, nous subissons une crise exceptionnelle liée à la pénurie de logements pour les habitants du Pays Basque.

Je rappelle deux chiffres à retenir concernant le Pays Basque : un solde migratoire annuel de 3.144 et 11.000 demandes de logements locatifs sociaux en attente.

Le 20 novembre dernier, suite à l'appel de 32 associations, dont Alda, une grande manifestation a rassemblé à Bayonne près de 8.000 personnes pour réclamer un logement accessible pour toutes et tous.

Notre équipe municipale a naturellement décidé de prendre toute sa part pour répondre aux attentes de nos concitoyens dans ce domaine.

De nombreux programmes collectifs ont d'ores et déjà vu le jour sur notre commune, en particulier les résidences Hiriartia, Bista Eder, Domaine d'Aguerria, Mendixka, Kattalindegia, Jardin d'Emma, Amaren Lurra et, très prochainement, la résidence intergénérationnelle en face d'Hiriartia.

Parallèlement, depuis 20 ans, Mouguerre est une des rares communes à avoir constitué d'importantes réserves foncières afin de réaliser des opérations publiques d'aménagement, en particulier sur le secteur d'Hiribarnea puis celui d'Oyhenartea.

Le principe de ces opérations publiques est de maîtriser les prix de vente des logements mais aussi d'élaborer des projets d'aménagement d'ensemble cohérents, que ce soit en termes de mixité sociale, de réalisation d'équipements publics (groupe scolaire, salle polyvalente...), de services et de commerces.

Ces opérations témoignent de notre volonté d'inscrire nos projets d'aménagement dans une logique de développement durable, avec une préservation des paysages, de la biodiversité et une réelle implication de la population dans leur définition.

Notre démarche s'inscrit également dans les axes forts du PLH 2021-2026 (Programme Local de l'Habitat) approuvé le 2 octobre dernier par le Conseil communautaire.

De la même manière, dans le cadre de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), plusieurs secteurs identifiés de longue date comme urbanisable deviendront constructibles, ceci afin de répondre à court terme aux attentes de nos concitoyens tout en satisfaisant aux exigences de la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) d'atteindre un taux de 25% de logements locatifs sociaux.

Enfin, je souhaite rassurer les Mouguertars en leur rappelant que, natif de Mouguerre et ayant vécu toute ma vie sur ma commune, je serai toujours extrêmement vigilant quant à la préservation de l'identité et de la qualité du vivre ensemble qui constituent la marque de notre territoire.

Compte tenu d'un fort rebond épidémique, je vous invite toutes et tous à respecter au mieux les gestes barrières afin de vous protéger ainsi que vos proches.

Malgré ce contexte troublé, je tiens à vous présenter, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2022.

Roland Hirigoyen
Maire

Mugertar agurgarriak,

Lehen ministroak lurralde kolektibitatei Bordele-Tolosa eta Bordele-Akize lineen diruztatzean parte hartzea eskatu ondoan AHTren proiektua berriz agertu zaigu.

Gironde eta Lot eta Garona departamenduek lehenik eta ondotik Akize handiko hiriguneak egin zuten bezala, pozten naiz, Euskal Hirigune Elkargoak, gehiengo zabal batekin (%80tik hurbil), Ipar Euskal Herria zeharkatuko lukeen Abiadura Handiko Linea baten printzipioa bera errefusatu duelako. Naturalki, Mugerreko Herriko Etxea Elkargoko Kontseiluan ordezkatzen duten 2 hautetsiek AHT proiektuaren kontra bozkatu dute.

Bizitegi krisia Ipar Euskal Herrian

Gaur egun, Ipar Euskal Herriko biztanleek pairatzen dugun bizitegi eskasiari loturiko krisia ohiz kanpoko da.

Ipar Euskal Herriari buruzko bi zenbaki oroitarazten ditut: 3.144ko urteko migrazio saldoa eta alokatzeko bizitegi bat eskuratzeko 11.000 eskaera erantzunik gabe.

Joan den azaroaren 20an, 32 elkarteek (besteak beste Alda) deia ihardetsiz, manifestaldi handi batek 8.000 jende inguru bildu ditu Baionan, denendako bizitegi eskuragarri bat galdegiteko.

Naturalki eta gure herrikideen nahikeriari jarraikiz, Herriko hautetsi bezala parte hartzea deliberatu dugu.

Hainbat programa kolektibo obratu dira herrian, bereziki Hiriartia, Bista Eder, Domaine d'Aguerria, Mendixka, Kattalindegia, Jardin d'Emma, Amaren Lurra eta, laster Hiriartia parean izanen den belaunaldi arteko bizitegi eraikina.

Paraleluki, azken 20 urteetan, lur erreserba handiak metatu dituen herri bakanetarik bat izan da Mugerre, xede batekin: antolaketa operazio publiko batzuen egitea, bereziki Hiribarnea eta Oyhenartea sektoreetan.

Bizitegien salmenta prezioaren menperatzea da operazio publiko hauen printzipioa, baita gizarteko aniztasuna bermatzen duten, ekipamendu publikoz zein zerbituz eta saltegi osatuak diren (ikastetxe, erabilera antzeko gela...) antolaketa proiektu koherente batzuen egitea ere.

Operazio hauek gure antolaketa proiektuak garapen iraunkorraren logika batean kokatzeko dugun nahikeriaren lekuko dira, gure bazterrek eta biodibertsitatea zainduz eta operazioak pentsatzerakoan herritarrek zinez inplikatu.

Gure desmarta, Elkargoko Kontseiluak joan den urriaren 2an onartu duen 2021-2026 aldiko Tokiko Bizileku-Programaren (TBP) ardatz nagusien baitan kokatzen da ere.

Halaber, Tokiko Hirigintza-Planaren (THP) berrikustearen baitan, aspaldidanik urbanizagarritzat joak diren hainbat sektore eraikigarri bilakatuko dira, gure herrikideen nahiei ihardesteko eta aldi berean SRU legeak finkatzen duen helburua betetzeko, hots, %25eko alokatzeko bizitegi sozial tasaraino heltzea.

Azkenik, Mugertarrak lasaitu nahi ditut oroitaraziz Mugerren sortu nintzela eta ene bizi osoa herrian iragan dudala, eta beraz gure lurraldearen marka diren nortasuna eta elkarbizitzaren kalitatea hurbil-hurbiletik zainduko ditudala.

Epidemiaren zabaltze handia kontuan hartuz, COVIDaren kontrako neurriak errespetazera gomitatzen zaituztet etxeokak, hurbileokak eta zuen buruak babesteko.

Bizi dugun egoera nahasia izanik ere, 2022ko osasun eta zorion agiantza hoherenak eskaini nahi dizkizuet, maite dituzuen guziak ahortzi gabe.

Travaux

SALLE ASSOCIATIONS ELIZABERRI



“

Pose de la première pierre de la future Maison des Associations d'Elizaberry.

Compte administratif 2020

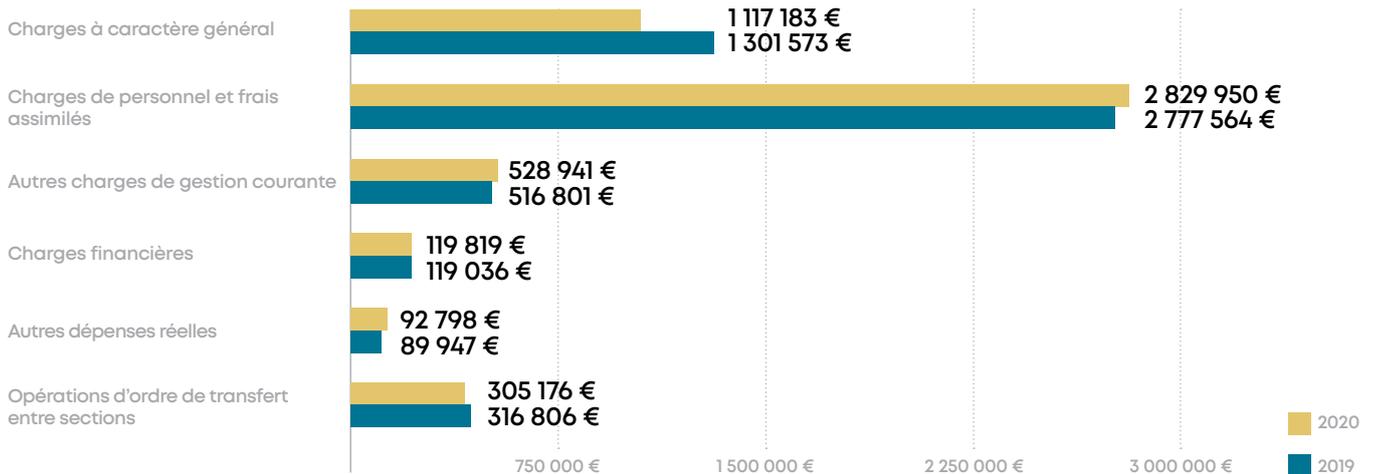
BUDGET COMMUNAL

Pour l'année 2020, les finances de la commune présentent les chiffres suivants :



SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - COMPARATIF 2019/2020



les recettes de fonctionnement s'élèvent à 6 294 590 € tandis que les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 4 993 867 €. Le résultat de fonctionnement 2020 s'établit donc à 1 300 723.27 € (contre 975 775 € en 2019)."

-8%

Les dépenses réelles de fonctionnement ont diminué de près de 8% par rapport à 2019. En comparaison avec le compte administratif 2019, les principales évolutions des dépenses concernent :

- Les dépenses relevant du chapitre 011 « Charges à caractère général » : elles ont très fortement baissé (- 184 000 €), soit -15%. La crise sanitaire a affecté directement le fonctionnement des services publics engendrant une diminution des commandes auprès des fournisseurs et prestataires extérieurs. D'autre part, le renouvellement de marchés de prestations financièrement plus avantageux, et le développement de compétences en interne (ex. : électricité, finances) ayant permis de diminuer le recours à des prestataires extérieurs. Ces dépenses non engagées ont permis d'absorber très nettement les dépenses liées à la crise sanitaire (achats de masques, gel hydroalcoolique, etc..).
- Le chapitre 012 « Charges de personnel » a progressé de 1,9 % par rapport au réalisé 2019, soit près de 52 000 €, alors que la prévision budgétaire s'établissait à +4%. Cette plus faible augmentation s'explique par la situation de la Covid-19. Plusieurs services ont été fermés ou ont connu une activité très fortement ralentie. Par voie de conséquence, les crédits ouverts pour la réalisation de mini-camps (annulés), pour l'accroissement temporaire d'activité ou pour le remplacement d'agents momentanément indisponibles n'ont été que faiblement utilisés.
- Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » a légèrement augmenté (+2%). Malgré une augmentation de certains postes de dépenses (rattrapage de l'adhésion 2019 à l'entretien de l'éclairage public par le SDEPA, augmentation de la subvention au CCAS, augmentation de la subvention au budget annexe Transports), le transfert des contributions au titre des politiques de l'habitat par la CAPB, la diminution de l'enveloppe dédiée aux indemnités des élus ainsi que la diminution au cas par cas des aides aux associations selon leur situation particulière et leur activité pendant la crise sanitaire sont venus compenser les hausses énoncées ci-dessus.



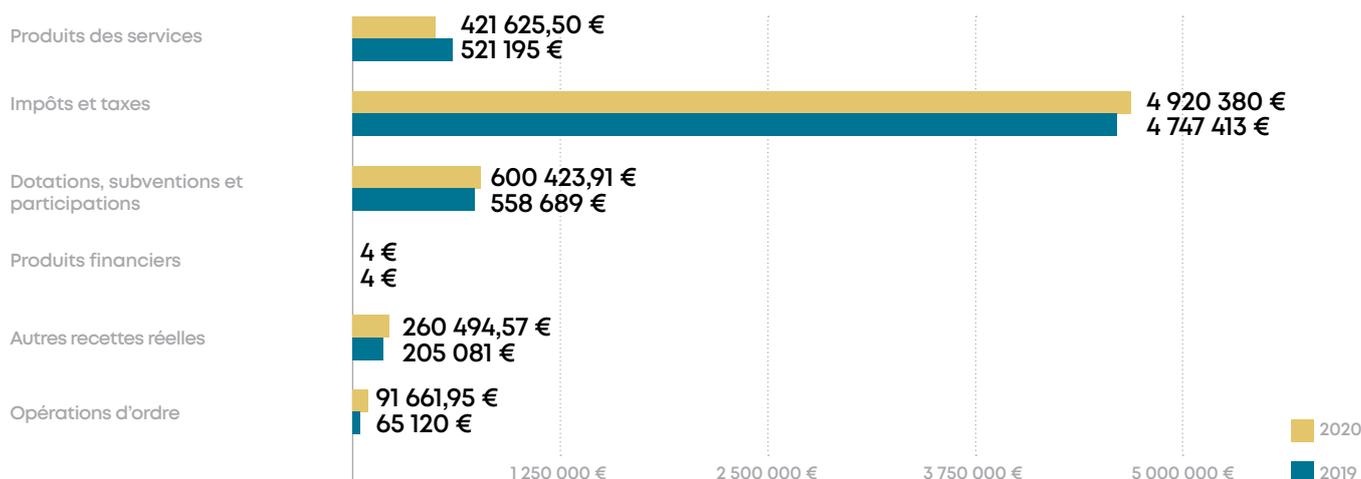
Compte administratif 2020

BUDGET COMMUNAL

Pour l'année 2020, les finances de la commune présentent les chiffres suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - COMPARATIF 2019/2020

**+1,7%**

Les recettes réelles de fonctionnement ont progressé depuis 2019 (1,7 %, soit 105 500 €). En comparaison avec le compte administratif 2019, les principales évolutions des recettes concernent :

- **Le chapitre 70 « Produits des services »** a connu une forte baisse de 20 %, soit près de 100 000 €. Elle s'explique très largement par une baisse de la fréquentation des services communaux du fait de la fermeture des services pendant le 1er confinement. La diminution générale de la mise à disposition de personnel communal notamment auprès du Syndicat Mixte Bilta Garbi et de la CAPB et de la régie de transport scolaire expliquent aussi cette diminution.
- **Le chapitre 73 « Impôts et taxes »** avec une progression de près de 3,6%, soit plus de 172 000 €. L'augmentation de la taxe additionnelle aux droits de mutation (+123 000 €) explique très majoritairement l'évolution de ce chapitre.
- **Le chapitre 74 « Dotations et participations »** avec une augmentation de 7,5 % en 2020 (soit près de 42 000 €). Cette augmentation s'explique par le versement ponctuel de 30 000 € correspondant à une subvention ERASMUS pour le compte de l'Ecole du Bourg, par une valorisation du FCTVA du fait d'une augmentation des dépenses éligibles (+ 7000 €) et par une participation du Syndicat Mixte du Bas Adour Maritime dans le cadre de l'entretien des ouvrages hydrauliques du bassin Harriague, à 100% des dépenses engagées en 2020 contre 50% les années passées (+24 000 €). Enfin, la Commune a également perçu une aide de l'Etat pour l'achat de masque (7000 €) tandis que la CAF a spécifiquement accompagné les Communes dans le cadre du dispositif d'accueil Ecole pendant le confinement (+ 14 000 €). Ces recettes supplémentaires ont permis d'absorber la baisse de la DGF (- 17 000 €) et le non renouvellement de la recette « Dotation de recensement » perçue en 2019 dans le cadre des opérations de recensement de la Commune.
- Parmi les autres recettes réelles, **les remboursements de l'assurance du personnel** a augmenté de près de 50 % (67 500 € environ) du fait d'une augmentation du nombre d'absences d'agents pour raison de santé et d'un grand nombre de régularisations de dossiers en 2020. Quant aux loyers et locations de salles, les recettes ont diminué de 40 %, soit près de 16 500€, (annulation de certains loyers pendant le confinement pour les commerces fermés, pas ou peu de location des salles municipales).

Compte administratif 2020

BUDGET COMMUNAL

Pour l'année 2020, les finances de la commune présentent les chiffres suivants :



SECTION D'INVESTISSEMENT



Les recettes d'investissement s'élèvent à 2 848 765 € tandis que les dépenses s'élèvent à 2 655 779 €. Le résultat d'investissement 2020 s'établit donc à 192 986 €. Le déficit reporté de 2019 s'élevant à 569 457 €, le résultat positif 2020 vient donc diminuer le déficit cumulé à hauteur de 376 471 € au 31/12/2020."

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Nature	Montant
Dépense d'équipement (voir détail ci-joint)	1 067 784€	Exédent de fonctionnement capitalisé	800 000€
Remboursement EPFL (acquisition terrains Galharet)	40 532€	Fonds de compensation de la TVA	351 788€
Remboursement d'emprunts	517 544€	Taxe d'aménagement	131 404€
Autres dettes (remboursement caution)	500€	Autres recettes réelles (dont subvention 308K€)	322 640€
Opérations d'ordre	91 662€	Opération d'ordre (dont amortissement 299K€)	305 176€
Opérations patrimoniales	937 757€	Opérations patrimoniales	937 757€
	2 655 779€		937 757€
Solde d'exécution positif	192 986€		

Les opérations patrimoniales, apparaissant en recettes et dépenses comprennent cette année de nombreuses écritures : intégration de terrains sur le secteur Galharet, régularisation d'imputations sur exercice antérieur, intégration d'études suivies de travaux.

■ Concernant le chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves », les recettes se décomposent de la manière suivante : FCTVA pour près de 352 000 €, en forte augmentation (+72%) du fait d'un volume d'investissement conséquent réalisé en N-2 (2018), une taxe d'aménagement de 131 000 € en baisse de 20% et une capitalisation des ressources propres sur exercice antérieur pour 800 000 €.

■ Concernant le chapitre 16 « Subventions d'investissement reçues », la Commune a perçu 9 000 € de moins de subventions du Conseil Départemental initialement prévue, mais a obtenu une subvention du Syndicat des Mobilités à hauteur de 230 000 € non inscrite au budget primitif.

Aucun emprunt n'a été contracté en 2020.

Désignation	Réalisé 2020
Programme de voirie	337 992€
Aménagement voirie transport en commun	225 607€
Écoles publiques	99 682€
Aménagement de l'avenue Ursuya-Tranche 2	68 086€
Travaux sur bât communaux (hors écoles)	65 729€
Mobilité douce	60 098€
Achat de matériel et eqts divers	53 576€
Programme AdAp	27 443€
Salles des assoc et esp jeux Elizaberri	26 052€
Équipements Enfance Jeunesse et Sports	25 565€
Programme de travaux forestiers	21 660€
Extension éclairage public	16 679€
Aménagement secteur Hiribarnia (études)	13 032€
Amélioration Système Chauffage Complexe	9 567€
Gestion différenciée espaces verts	7 972€
Matériels informatiques et téléphoniques	4 976€
Schéma de Défence Contre l'Incendie	4 065€
	1 067 784€



Budget primitif 2021

BUDGET COMMUNAL

La préparation du budget 2021 s'est inscrite, comme en 2020, dans le contexte de crise de la Covid-19. Si les finances de la Commune ont bien résisté à la crise de 2020, le contexte national des finances publiques amène à la plus grande prudence.



SECTION DE FONCTIONNEMENT

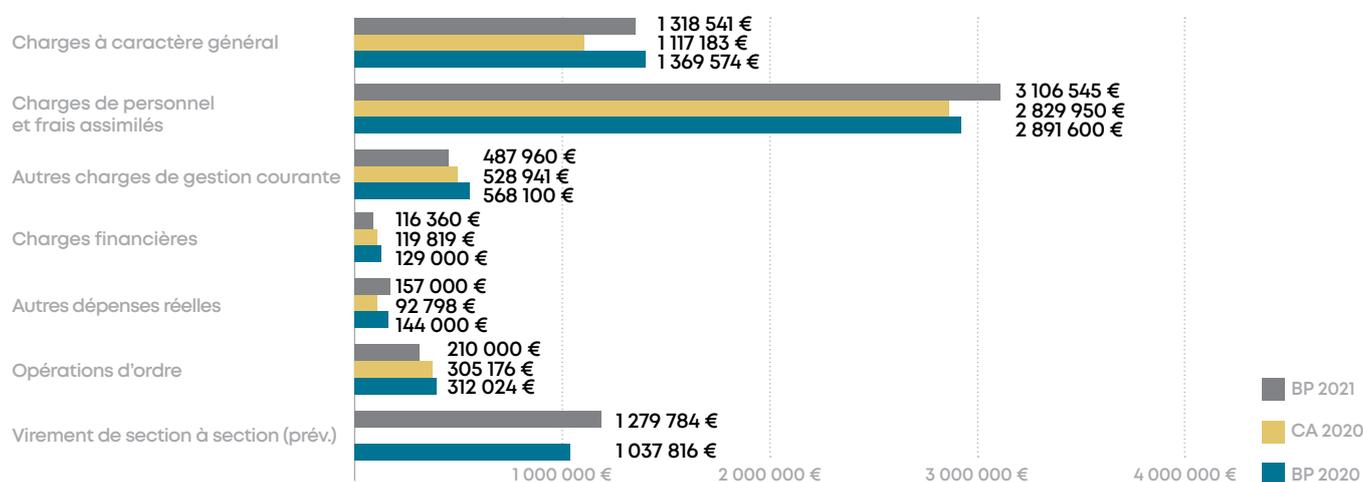
+3,5%

Elle s'équilibre à 6 676 190 €, soit une augmentation de 3.5% par rapport au budget prévisionnel 2020.

Cette augmentation s'explique par :

- Une évolution croissante des charges de personnels liée au renouvellement du contrat d'assurance du personnel avec un taux de cotisation supérieur et de meilleures garanties,
- Une augmentation de la prévision du virement de section à section (autofinancement prévisionnel),
- Une baisse des charges à caractère général liée à l'hypothèse d'une diminution de l'activité des services en période de crise sanitaire,
- Une augmentation des pénalités de la loi SRU,
- Un résultat reporté plus faible qu'en 2020, une plus grande part de l'autofinancement étant consacré à l'investissement,
- Une augmentation des produits des services, car même en période de crise sanitaire, l'hypothèse retenue a été le maintien de l'ouverture des services durant l'année
- Une augmentation des impôts et taxes avec une évolution des taux d'imposition de la taxe foncière de 3% et une simulation des droits de mutation à un niveau plus élevé en 2021 (+ 60 000 €).
- Dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation, la commune de Mouguerre s'est trouvée sous-compensée, et ce malgré la récupération de la taxe foncière du Département. Aussi, l'Etat verse une compensation à la Commune affectée au chapitre « Dotations, subventions et participations » qui explique l'augmentation des crédits ouverts sur ce dernier.
- Parmi les autres recettes réelles, la Commune, du fait d'un contrat d'assurance plus avantageux, prévoit des remboursements plus conséquents en 2021 (+180 000 €).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - COMPARATIF 2020/2021



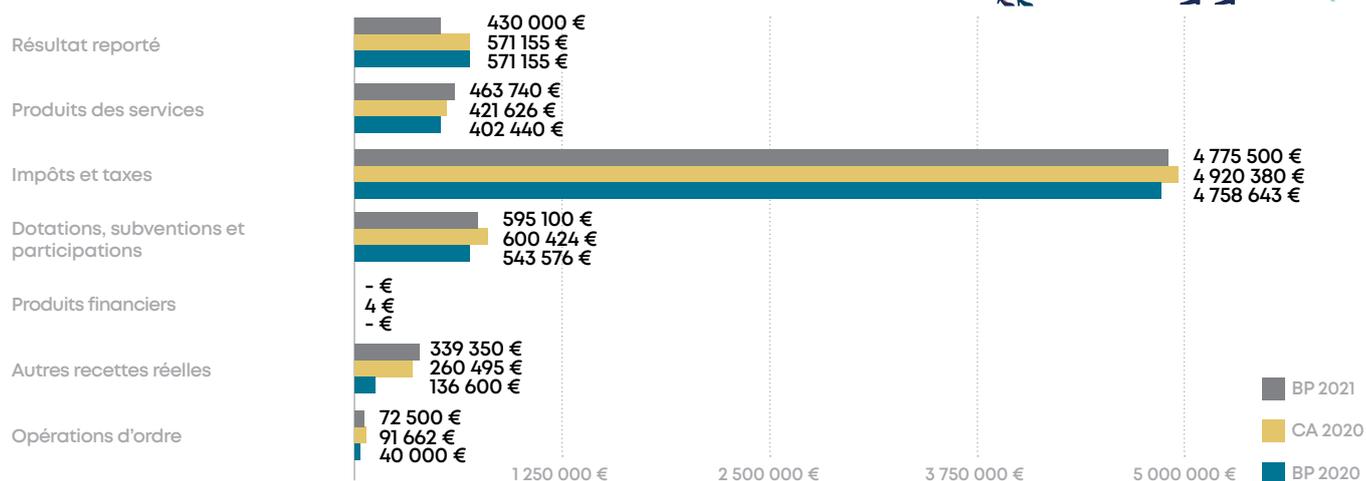
Budget primitif 2021

BUDGET COMMUNAL



SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - COMPARATIF 2020/2021



SECTION D'INVESTISSEMENT

-4%

Elle s'équilibre à 6 232 515 €, soit une diminution de 4% par rapport au budget voté en 2020.

En matière de dépenses, le programme d'investissement et de création de réserve foncière est plus conséquent qu'en 2020. Mais pour contrebalancer cette évolution, le déficit reporté a diminué de même que les opérations patrimoniales.

Concernant les recettes, la part d'autofinancement affecté à l'investissement (excédent de fonctionnement capitalisé) a très nettement augmenté, de même que les subventions à recevoir sur cet exercice budgétaire. Enfin, comme évoqué précédemment, une augmentation de la prévision du virement de section à section (autofinancement prévisionnel) est prévue.

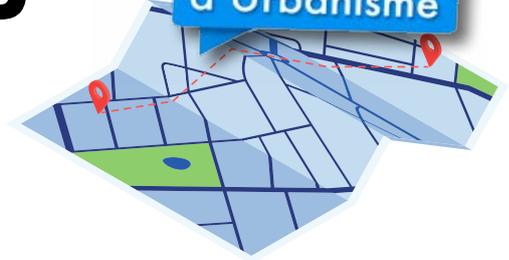
DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Nature	Montant
Dépense d'équipement (voir détail ci-joint)	2 922 844€	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 441 878€
Remboursement EPFL (acquisition terrains Galharet)	79 000€	Fonds de compensation de la TVA	207 000€
Remboursement d'emprunts	525 000€	Taxe d'aménagement	100 000€
Autres dépenses	10 000€	Emprunt	516 603€
Opérations d'ordre	72 500€	Subvention	244 960€
Opérations patrimoniales	1 485 700€	Opération d'ordre (amortissement)	210 000€
Dépenses imprévus	50 000€	Opérations patrimoniales	1 485 700€
Déficit reporté	376 471€	Produits des cessions	739 800€
		Virement de section à section (prév.)	1 286 574€
TOTAL	6 232 515€	TOTAL	6 232 515€



Désignation	Réalisé 2021
Salles des assoc et esp jeux Elizaberri	1 172 922€
Lotissement Beltzaenea (enfouissement réseaux dont carrefour Cigaro	391 485€
Programme de voirie	359 699€
Véhicules	288 458€
Écoles publiques	124 275€
Travaux sur bât communaux (hors écoles)	122 811€
Acquisitions foncières	83 866€
Schéma de Défence Contre l'Incendie	64 504€
Mobilité douce	61 524€
NTIC	60 000€
Achat de matériel et eqts divers	52 452€
Équipements Enfance Jeunesse et Sports	38 928€
Gestion différenciée espaces verts	28 883€
Matériels informatiques et téléphoniques	21 436€
Aménagements secteur Hiribarnia (études)	21 420€
Programme AdAp	10 480€
Divers (fin aménagement voirie transport en commun + Lot. Baigura)	9 885€
Extension réseau pour PC	5 000€
Programme de travaux forestiers	4 817€
	2 922 844€

LA RÉVISION DU PLU

PLU

Plan Local
d'Urbanisme

La commune de Mouguerre procède actuellement à la révision de son Plan Local d'Urbanisme.

Ce dernier élaboré en 2005 est aujourd'hui arrivé à terme et il est nécessaire de procéder à sa révision ; cette démarche, dont la communauté d'agglomération du Pays Basque est maître d'ouvrage, doit prévoir le développement de la commune pour les dix années à venir.

La commune doit obligatoirement posséder un document de planification conforme aux diverses dispositions légales en vigueur, à savoir respecter les exigences du schéma de cohérence territoriale (SCOT) mais également les demandes de l'état, en application de la loi solidarité renouvellement urbain, en matière de rattrapage du nombre de logements sociaux sur la commune (25% pour les communes de plus de 3500 habitants) mais aussi de limitation d'artificialisation des sols et de renforcement des terres agricoles en agissant sur une très faible extension de l'enveloppe urbaine.

La commune de Mouguerre est située au cœur de la grande agglomération bayonnaise et la qualité de ses espaces agricoles, naturels et forestiers, de ses paysages et de son patrimoine urbain et architectural, constitue un espace de transition entre espaces urbains et ruraux à préserver ou à développer.

Dans ce contexte, la commune de Mouguerre souhaite conserver son caractère identitaire et la gestion de son développement dans le temps avec pour orientations générales :

- La maîtrise de l'évolution du développement urbain de Mouguerre
- La garantie du maintien des activités économiques existantes
- Le maintien d'une démarche environnementale, patrimoniale et paysagère

Le développement communal sera maîtrisé tout en restant cohérent avec les orientations du territoire communautaire ; la commune se donne ainsi les moyens d'accueillir une population nouvelle sur son territoire en cohérence avec les orientations du schéma de cohérence du territoire



Le développement de Mouguerre se définit ainsi :

- Une ville confortant progressivement son statut urbain, s'inscrivant à part entière dans l'aire urbaine de l'agglomération
- Une cité soucieuse de conforter son identité en préservant son cœur de bourg ainsi que ses espaces naturels majeurs, tels que la Croix de Mouguerre et son panorama
- Une ville équilibrée et solidaire capable d'accueillir une population diversifiée, rassemblée autour d'équipements de qualité, tout en préservant et valorisant la qualité de son cadre de vie
- Une ville qui souhaite favoriser l'emploi, en confortant son positionnement stratégique économique lié aux infrastructures majeures que sont l'Adour, la voie ferrée et le nœud autoroutier.

Pays Basque et Seignanx et du programme local de l'habitat de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque.

En tant que commune du cœur d'agglomération, la commune a un scénario de développement basé sur une augmentation de population comparable aux dernières années de 2,6%an soit un accueil de 1600 habitants sur la durée du document, un rythme moyen de construction de 100 logements par an et par conséquent et, conformément aux règles du SCOT, une consommation d'espace autorisée d'une quarantaine d'hectares dont 35 en extension de l'enveloppe urbaine.

Cette politique générale de développement s'intègre dans le cadre plus large d'affirmation des centralités existantes, définies par le Scot, à savoir le centre bourg et Elizaberri et de qualification des quartiers dans l'organisation urbaine de la commune comme la côte, le quartier Cigaro ou le Port.

Ce document de planification permet à la commune de conforter les grands axes de son expansion, à savoir :

- La mise en œuvre d'un développement urbain harmonieux et diversifié
- Le développement d'un habitat mixte afin de recouvrir un parcours résidentiel
- L'amélioration des déplacements dans les centralités résidentielles et économiques
- L'adaptation du développement à la capacité des équipements
- La favorisation d'une grande proximité entre le commerce et les autres fonctions urbaines
- La poursuite du développement des pôles économiques existants en compatibilité avec les orientations du Scot
- Le maintien et le renforcement des espaces agricoles et forestiers
- La préservation des continuités écologiques
- Le maintien d'une qualité paysagère et patrimoniale du territoire
- La préservation du caractère et des spécificités architecturales du Bourg, des quartiers et des constructions isolées
- La prise en compte des risques et des pollutions



L'urbanisation de Mouguerre est fortement dépendante d'un relief chahuté. Les constructions s'étirent majoritairement le long des crêtes et des voies principales mais le développement est contraint par la présence de talwegs profonds. Des orientations d'aménagement et de programmation sont définies dans ce document et elles regroupent la majorité des constructions prévues. Celles-ci concernent les quartiers de Larretxea, Hiribarnea, Mendilaskor, Hodia et Oyhenartea.

Ce document a été présenté aux citoyens, en réunion publique le 21 octobre 2021, avant un arrêt du PLU par la Communauté d'agglomération Pays Basque le 5 mars 2022.

Ensuite ce document sera soumis à enquête publique fin du premier semestre 2022, enquête où chaque citoyen pourra formuler ses demandes auprès du commissaire enquêteur avant l'arrêt définitif pour la fin de l'année 2022.

Louer UN MEUBLÉ DE TOURISME OU UNE CHAMBRE au Pays Basque

Les meublés de tourisme sont des villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts à la location à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile et qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois (L324-1-1 Code du tourisme). A noter : un meublé de tourisme constitue une résidence secondaire pour son propriétaire. Une résidence principale peut être louée à une clientèle touristique, dans la limite de 120 jours/an ; au-delà de 120 jours, le logement doit être transformé en meublé de tourisme.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, sur 24 communes de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, les conditions de mise en location des meublés de tourisme ont changé.

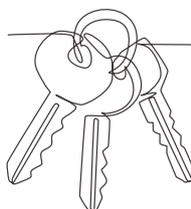
Sur la commune de Mouguerre les propriétaires de meublés de tourisme sont désormais tenus de demander une autorisation temporaire de changement d'usage de leur logement en vertu de l'article L.631-7-1 À du Code de la Construction et de l'Habitation et du règlement approuvé le 28 septembre 2019 par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

A la suite de l'adoption de ce règlement, la commune de Mouguerre a souhaité

mettre en place la procédure d'enregistrement des meublés de tourisme qui permettra aux hébergeurs souhaitant louer leur meublé de tourisme ou leur résidence principale (en totalité) d'obtenir un numéro d'enregistrement à 13 chiffres, afin de le proposer à la location sur les sites de réservations en ligne.

Enfin, chaque hébergeur doit déclarer la taxe de séjour payée par le vacancier, si elle n'a pas été prélevée par le biais d'une plateforme intermédiaire de location.

Afin de connaître les démarches à effectuer et être guidé étape par étape, merci de cliquer sur le lien suivant.



https://taxedesejour.communauté-paysbasque.fr/CU_paysbasque



COLLECTE DES DÉCHETS

Un service en pleine mutation

La Communauté Pays Basque a engagé une importante refonte de son dispositif de collecte des déchets pour harmoniser les pratiques sur tout son territoire.

Les objectifs sont clairs : simplifier le geste de tri des usagers, augmenter la réduction et la valorisation des déchets et veiller à limiter les coûts du service.

Une mutation au service des défis environnementaux du Pays Basque.

A compter de janvier 2022, la Communauté Pays Basque va progressivement modifier son dispositif de collecte des déchets pour répondre aux défis écologiques du territoire. Objectifs de cette importante réforme : moderniser et simplifier le service en harmonisant les pratiques des usagers autour des enjeux de réduction, du tri et de la valorisation maximale des déchets.

Cette mutation doit également permettre de limiter les coûts. Dans ce cadre, par souci d'équité entre les habitants, la distribution des sacs noirs dédiés aux ordures ménagères sera abandonnée dans les seules communes qui en étaient dotées, à savoir Bayonne, Biarritz, Boucau, Anglet, les communes d'Amikuze et de Nive-Adour.

Collecte des déchets : ce qui va changer

Dès 2022, des changements d'organisation seront menés afin d'accompagner au mieux les missions de ce service public essentiel de prévention, collecte et valorisation des déchets ménagers.

• Le tri sélectif sera simplifié en 2023.

Tous les emballages ménagers en plastique et les petits métaux pourront désormais être triés : pots de yaourt, de crème fraîche, barquettes, sachets et films, capsules, couvercles en métal, dosettes de café... Ils seront collectés en vrac dans des bacs individuels ou dans une borne dédiée en point d'apport volontaire. Avec comme conséquence : moins d'ordures ménagères à collecter car plus de tri effectué par les usagers.

• Trier plus et mieux, c'est donc l'objectif !

La modernisation, avec notamment l'utilisation généralisée des bacs, doit également permettre d'améliorer les conditions de travail des agents de collecte, lesquels assurent un travail essentiel auprès de la population, au quotidien et en tout point du Pays Basque.

• La collecte en bac individuel et en point d'apport volontaire sera développée.

Exit les sacs déposés au sol ou à même les trottoirs, ainsi que les bacs partagés dans les rues.

Un bon point pour le cadre de vie de nos villes et de nos campagnes.

• Préserver les ressources naturelles en limitant le gaspillage

C'est réduire la production de déchets. Dotation en composteur, coups de pouce à la gestion des déchets verts, location à bas prix de verres réutilisables, sensibilisation au "faire soi-même" ; autant de dispositifs sont déjà développés par la Communauté Pays Basque et le Syndicat Bil Ta Garbi.

Le savez-vous ?

De la prévention à la valorisation des déchets, la Communauté Pays Basque et le Syndicat Bil Ta Garbi se partagent les premiers rôles.

La sensibilisation des usagers, la collecte (par les équipes de collecte, en apport volontaire, dans les 25 déchèteries, relèvent de la Communauté Pays Basque, laquelle délègue au Syndicat Bil Ta Garbi les missions de sensibilisation à la réduction, au tri, et la valorisation et le traitement des déchets sur ses installations techniques.



Aménagements

TRI DES DÉCHETS AUX CIMETIÈRES

Afin d'améliorer la gestion des déchets dans les cimetières et de protéger l'environnement, il a été mis en place :

- des abris avec toiture, pour récupérer les eaux de pluie. Cette eau de pluie pourra être utilisée prioritairement.
 - un "composteur" ou plutôt dépôt de déchets verts : pour séparer les déchets naturels qui se "compostent" et peuvent être réutilisés : les végétaux (sans pot) : fleurs fanées, terreau.
- Ce "compost" pourra être utilisé lors de la création de massifs communaux.
- un conteneur à couvercle noir : pour les déchets qui ne se recyclent pas : décoration en plastique, mousse de composition.
 - un espace 'récup' : espace où l'on peut déposer des pots, vases, jardinières en bon état afin qu'ils puissent être réutilisés.



Prévention

LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

La commune de Mouguerre a arrêté son schéma communal de défense extérieure contre l'incendie (SCDECI) le 16 mars 2021. Celui-ci identifie :

- les distances d'action des Points d'Eau Incendie (PEI) existants
- les temps d'intervention du SDIS,
- les types de risques présents sur la commune,
- l'état de la défense extérieure contre l'incendie (DECI) sur l'ensemble des bâtiments existants et des zones constructibles,
- le projet de renforcement de la DECI, soit la qualité, la quantité et l'implantation des PEI nécessaires à la protection des risques existants et des zones ouvertes à l'urbanisation.

Actuellement, la commune de Mouguerre présente 119 PEI communaux et 19 PEI privés.

Le programme des travaux représente pour la commune un coût global compris entre 260 000€ et 400 000€, hors foncier et solutions techniques retenues.



Il prévoit la mise en place de :

- 16 nouveaux hydrants et deux poteaux incendie à déplacer
- 1 réserve de 30 m³
- 3 réserves de 60 m³
- 3 réserves de 120 m³

La priorité a été mise sur le ratio investissement/zone de couverture, c'est pourquoi cette année 10 nouveaux poteaux incendie seront installés :

- le long des chemins de Pagadoi, Behigoa, Bidartea, Ibargoiti, Montenekoborda, Ibusty, Ibarrartea et Larramendia.

Urbanisme & travaux

AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE >>>



Chemin Beherekoetxea



Chemin Betirigazteneia



Chemin de Cazenave



Chemin Legarrea



Chemin de Pagadoi





Réalisation de places de parking
Place d'Aguerria



Création parking
Avenue des Chênes



Création de stationnement
à l'avenue des Chênes



Création de trottoirs
Chemin de Cigaro



Réfection revêtement
Route de Villefranque



Chemin Montenekoborda

Location

VÉLOS ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



En 2019 La ville de Mouguerre s'était positionnée pour gérer un relais de location de VAE, l'initiative et le financement étant portés par le syndicat des mobilités de la communauté Pays Basque.

L'objectif est de tester ce mode de déplacement et de faciliter le passage à l'achat grâce une aide financière pouvant aller jusqu'à 600 €.

Après la parution de l'article dans un précédent bulletin municipal le succès de ces vélos a été au rdv d'autant que les tarifs de 25 à 50 € par mois selon la saison sont attractifs.

La majorité des utilisateurs sont des couples de quadra qui envisagent de passer à ce moyen de locomotion pour des déplacements professionnels ou de loisir voire les deux.

Il y a également en forte augmentation des seniors qui veulent se remettre au vélo .

En pratique l'utilisation reste la même qu'un vélo classique sauf que les côtes ne sont plus le calvaire que nous connaissons tous dans notre commune. Il suffit de regarder le visage des protagonistes dans les montées pour comprendre que l'énergie électrique est salvatrice.

La municipalité met tout en œuvre pour créer des pistes cyclables sécurisées. Une étude de faisabilité a été réalisé sur toutes les voiries.

Le début des travaux de la liaison Ametzono /bourg va débiter l'année prochaine pour un budget total de 700 000 €.



Écologie

LA SEMAINE DU CLIMAT



Dans le cadre de la semaine du climat, les enfants du Centre de Loisirs ont pu participer à des actions organisées par le Pôle territorial Nive Adour le 13 octobre dernier.



AU PROGRAMME :

- La Klima Karavan avec : l'association Soliha (solidaire pour l'habitat) qui conseillait sur la rénovation énergétique et l'énergie solaire des logements ; découverte du cadastre solaire qui permet d'évaluer le potentiel des toitures.
- La fresque du climat : quiz ludique
- Tests de vélos électriques
- Questionnaire mobilité et film Herrikopolis (scénario d'une ville écologique du futur)
- Animations avec le syndicat Biltagarbi



Étude de la mise en place de BACS À MASQUES DANS LA COMMUNE



Amataye Recyclin
Recyclage de masques chirurgicaux



Depuis la rentrée scolaire, plusieurs lieux de la commune ont été équipés de bacs à masques. Cette initiative est née des projets du Conseil Municipal des Enfants.

En effet, les jeunes conseillers ont établi le triste constat que depuis le début de la pandémie, de nombreux masques usagés se retrouvaient au sol. Afin de diminuer les nuisances liées à cette problématique, ils ont donc pris contact avec une association d'étudiants impliqués dans la protection de l'environnement : Amataye Recycling. Par la suite et, grâce au coup de pouce des agents des services techniques de la Commune, ces boîtes à masques ont trouvé leur place dans les 5 écoles de la commune ainsi qu'à Elizaberrí, au stade d'Ibusty et à l'agorespace. L'objectif est donc de déposer les masques usagés dans ces bacs afin qu'ils soient collectés par l'association, recyclés et valorisés en objets du quotidien.



Étude de la mise en place d'un PÉDIBUS À L'ÉCOLE DU BOURG

Dans le cadre de sa labellisation E3D, l'école publique de Mouguerre-Bourg (primaire et maternelle) a demandé aux élèves et à leurs parents de participer à une enquête de mobilité sur les déplacements domicile-école.

Cette enquête a permis de mettre en évidence les pratiques actuelles, d'établir une cartographie des lieux de résidence (de façon anonyme) afin de mieux comprendre les comportements et les attentes de chacun.

Ce diagnostic s'est poursuivi par l'analyse des données et des échanges avec les acteurs publics (mairie et école) afin de connaître les futurs projets d'aménagement qui pourraient impacter la mobilité des élèves.

Parmi les préconisations retenues, la création d'une ou plusieurs lignes de "car à pattes" apparaît comme une alternative à la voiture individuelle, principale mode de déplacement entre le domicile et l'école.

Les objectifs sont donc :

- **Encourager la marche** pour les enfants habitant à moins de 1 km de l'école
- **Former des parents bénévoles** pour accompagner les enfants sur le trajet



Les 2 premières lignes desserviront le quartier Aguerria et le quartier des Côteaux d'Aguerria depuis le Chemin de Cigaro. Une assurance spécifique couvrira l'ensemble des usagers (élèves et accompagnateurs). Ce projet pourrait démarrer au printemps 2022.

Centre de Loisirs

LE BILAN



Depuis le 7 juillet les structures Enfance et Jeunesse de la commune se sont mises en mode "été".

Malgré des protocoles sanitaires toujours présents nécessitant une adaptation permanente pour les équipes, les enfants ont pu passer un mois de juillet presque normal au rythme des nombreuses activités proposées par les équipes d'animation.



Au centre de loisirs, les enfants âgés de 3 à 11 ans ont participé à des activités organisées sur la structure comme des ateliers pâtisseries, des jeux collectifs, des activités manuelles ou bien encore des initiations sportives. Quelques sorties sont également venues ponctuer les semaines des enfants : Parc animalier d'Argeles Gazost, Walygator à Agen, Rafting ou encore équitation à la ferme Ttikienzat de St Martin d'Arberroue.

Contrairement à l'an passé, les mini séjours ont pu être réalisés pour la plus grande joie de nos petits campeurs. Le groupe des enfants âgés de 6 à 8 ans s'est rendu à Commensacq sur la base de Mexico loisirs (piscine, défis mexicains, jeux, ...) quant à celui des 9 / 11 ans, c'était Paddle, Kayak, soirée karaoké et piscine à Soustons.

Après un jeudi "Fêtes de Bayonne" au centre, le mois s'est conclu par une journée au stade d'Ibusty où des structures gonflables étaient déployées pour le plus grand bonheur de tous les enfants présents.

A l'espace jeunesse aussi le mois de juillet s'est déroulé sans encombre. De nombreuses activités ont été réalisées par les jeunes au sein même de la structure. C'est ainsi qu'ils ont pu participer à des jeux sportifs comme du foot golf, des ateliers numériques de montage de vidéos, de l'initiation skate ou encore des soirées barbecue ou croque-monsieur. Des sorties motocross, water zone, VTT ou kayak ont également pu se réaliser.

Là aussi, à l'image des groupes du centre de loisirs, des mini camps sont venus renforcer un programme déjà bien fourni.



Un camp plutôt plage avec des initiations au surf à Hendaye et un camp rafting à Bidarray ont rencontré un franc succès auprès des jeunes.

Malgré une météo morose, plus de 120 enfants ou jeunes par jour ont fréquenté les accueils de loisirs de la commune durant ce mois de juillet.

Pour le mois d'août, le soleil était de la partie et une centaine d'enfants ont fréquenté le Centre de loisirs. Il s'est terminé en apothéose avec une fête du centre très réussie.

Merci à tous les animateurs pour leur implication durant cet été.



Fête du Centre

Ce Mercredi 18 Août, après deux ans d'attente, le centre de loisirs de Mouguerre a enfin pu remonter sur scène pour son traditionnel spectacle de fin d'été. Ce spectacle est l'occasion de se remémorer les moments forts de l'été passé... Et on peut dire qu'entre camp, activités manuelles et sportives et sorties, les enfants se sont bien amusés !!!

Après le thème « Le mois de toutes les surprises » en juillet, c'est autour des comédies musicales que les activités du mois d'Août ont été articulées. Les enfants, accompagnés par une équipe de 20 animateurs, ont entièrement créé les déguisements et chorégraphies présentés aux familles ce soir-là.

Le résultat fut à la hauteur des espérances, les enfants ont reçu les acclamations de la centaine d'adultes présents !

Afin de clôturer cette belle soirée, le service restauration avait concocté un beau plateau que chacun a pu déguster dans le respect des règles sanitaires bien évidemment.



École

DU PORT DE MOUGUERRE



Vernissage du projet artistique et culturel de l'école

École SAINTE-MARIE



Exposition sur les Landes de la Croix de Mouguerre



École ELIZABERRI



Pose d'un jeu

École du BOURG



Pose de nouveaux stores



Reprise peinture



Pose balustrade

Journée DE L'ARBRE



Dans le cadre du projet Hiribarnea, la municipalité a souhaité associer les enfants des 5 écoles de la commune ainsi que du centre de loisirs pour planter les premiers arbres en bord du chemin le mercredi 17 et le jeudi 18 mars dernier.

Après des explications autour de la découverte du site et des explications pédagogiques sur la manière dont on aménage un nouveau quartier (le rôle du maire, de l'architecte, du paysagiste) et sur la sensibilisation à la nature, les paysagistes ont apporté des explications techniques et montré aux enfants comment bien planter les arbustes.

Par la suite, en cette belle journée printanière, nos petits Mouguartars se sont transformés en jardiniers afin de planter la strate inférieure composée d'arbustes (une dizaine d'espèces) comme des lauriers sauce, des troènes, des noisetiers, des églantiers, des viornes, etc.

D'autres arbres viendront compléter ce début d'aménagement comme des chênes, des érables, des châtaigniers, des prunus et bien d'autres encore. Le programme de l'ensemble de cette première moitié du chemin comprend près de 3000 plants en comptant les hautes tiges, les cépées et les arbustes. Les enfants en ont déjà planté 500 environ !

Un geste éco citoyen qui a été très apprécié par nos petits Mouguartars.

Sans nul doute que dans 20 ans ils se rappelleront de cette belle expérience lorsque ces arbres auront poussé.



Portail numérique

ESPACE FAMILLES

Depuis le mois d'octobre dernier, les services Enfance, Jeunesse et Sports de la commune se sont dotés d'un espace familles numérique permettant d'effectuer plusieurs démarches en ligne.

Le déploiement d'un tel service s'inscrit pleinement dans une démarche éco-responsable des services de la commune, en incitant à l'utilisation de l'outil numérique et en favorisant le processus de dématérialisation.

Toutes les familles concernées par les structures Enfance et Jeunesse recevront un mail d'activation du service dans le courant du mois de septembre.

Se voulant dynamique et à la pointe du progrès pour faciliter le quotidien des familles, gageons que cet outil répondra aux attentes des familles.



Cet espace
"Familles" offrira
la possibilité de :



CONSULTER
votre fiche famille

RÉSERVER, MODIFIER
ou annuler la présence
de votre (vos) enfant(s)

CONSULTER ET ÉDITER
vos factures, les payer en ligne

TRANSMETTRE
des justificatifs (avis d'imposition,
justificatif de domicile, etc.)

TÉLÉCHARGER
des documents
(programmes, menus...)

CONNAÎTRE
les actualités des services

CET OUTIL NUMÉRIQUE EST CONÇU POUR POURSUIVRE DIFFÉRENTS OBJECTIFS :

- **Permettre aux familles un accès instantané et régulier** (accès au portail 7/7 et 24/24) à leurs informations, aux inscriptions : les familles peuvent donc gérer les inscriptions aux activités au moment où elles le désirent en fonction de leurs rythmes de vie
- **Tendre vers plus de dématérialisation et de "modernité"** : possibilité d'envoi de factures en ligne, diminution du nombre de courriers envoyés aux familles chaque mois, mises à jour des informations plus régulières, possibilité de paiement en ligne
- **Créer plus d'interactions avec les familles** avec une diffusion d'informations plus rapide. Cet outil permettra de diminuer le nombre d'impression de flyers, de programmes distribués dans les écoles.
- **Gagner en modernité en adaptant notre fonctionnement** au mode de vie actuel et à la numérisation des services.



REPAS DE NOËL

A l'initiative de Monsieur le Maire, Roland Hirigoyen, de l'Adjointe aux affaires scolaires Madame Fabienne Hirigoyen et de l'équipe restauration, les enfants des écoles de la commune ont eu le privilège de déguster un repas de Noël concocté par trois chefs connus et reconnus.

En effet, le Jeudi 17 décembre dernier, le traditionnel repas de fin d'année fut élaboré par trois chefs réputés de notre région, associés, pour l'occasion, à la traditionnelle équipe de restauration municipale.

C'est ainsi que Vivien Durand ("Le prince Noir" à Lormont (33), 1 Macaron Michelin, www.leprincenoir-restaurant.fr), Lionel Elissalde ("Chez Martin" à Bayonne (64), noté par le guide Gault et Millau, www.chezmartin-restaurant.com) et Fabrice Idiart ("Le Moulin d'Alotz" à Arcangues (64), 1 Macaron Michelin, www.moulinidalotz.com) se sont prêtés au jeu afin de proposer un menu de grande qualité aux enfants.



Par ailleurs, toujours dans le but de développer une politique d'approvisionnement en bio et local dans les restaurants scolaires, ce menu fut exclusivement réalisé à base de produits frais et locaux.



L'expérience fut une grande réussite, tant au niveau de la préparation de cette journée, que les papilles d'enfants prêts à recommencer !



Conseil municipal des enfants

PASSAGE DE TÉMOIN POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE MOUGUERRE



Après une mandature qui n'a pas été facilitée par les parenthèses Covid, les jeunes conseillers se sont réunis une dernière fois en Mairie et ont dressé le bilan. Ils cèdent ainsi leur place aux nouveaux élus suite aux élections réalisées dans les écoles.

Ils étaient initialement élus de janvier 2019 à janvier 2021 mais ont vu leur fonction décalée jusqu'au mois de novembre. En effet, les confinements, couvre-feux ou autres limitations de brassages des élèves ont compliqué la mise en place des réunions et tous les projets n'ont malheureusement pas pu aboutir.

Néanmoins, les bonnes idées, elles, ne sont pas restées confinées, et de très belles initiatives ont tout de même pu voir le jour : lancement des bacs à masque dans les écoles et les 3 quartiers afin de les recycler et éviter cette pollution et participation au lancement des "boîtes à clopes" pour limiter la pollution des mégots...).

Enfin, comme un point d'orgue à cette fin de mandature, les jeunes conseillers ont œuvré à la mise en place d'une nouvelle journée d'animations dédiées aux familles avec des activités riches et variées. A l'image de celle réalisée en début d'été, des initiations au Skate avec Kids Skate School, au graff avec UpDaters, aux danses basques avec l'Amicale Laique ont été proposées à toutes les familles de la commune. La compagnie du Dr Troll et son spectacle de magie est venue conclure cette journée du 13 novembre devant une centaine de personnes.

Un grand bravo à eux pour leur investissement et l'exemple laissé à leurs successeurs qui représentent désormais les 5 écoles de la commune. A leur tour de mettre les réflexions en commun afin de lancer des actions d'intérêt général pour le bien des Mouguetars.

Nous leur souhaitons de belles réussites et des parcours qui leur permettront de s'impliquer tout au long de leur vie dans cette démarche citoyenne.



Journée

PARENTS ADOS



C'est l'après-midi du 12 juin que les services Enfance Jeunesse et Sport de la mairie de Mouguerre ont coorganisé avec le centre social Elgarrekin de St Pierre d'Irube et la Maison Des Adolescents Adoenia à Bayonne une journée dédiée aux ados accompagnés de leurs parents. Objectif : partager de bons moments ludiques et apprendre à se comprendre.

C'est dans le cadre des rassemblements des acteurs enfance / jeunesse du territoire Nive Adour que la volonté d'une



action parentalité a vu le jour. En effet, la CAF qui coordonne ces temps d'échange, facilite les interactions entre les professionnels du secteur et les encourage à mener des actions en faveur de la parentalité.

Ainsi, les espaces Jeunes de Mouguerre et St Pierre d'Irube, accompagnés de la maison des adolescents Adoenia, ont construit un programme qui devait permettre aux jeunes, et leurs parents s'ils le souhaitent, de vivre ensemble d'agréables moments partagés pour favoriser la construction de liens familiaux.

Pour cela, ils ont eu l'occasion de s'initier aux jeux de force basque avec l'association Gaia ou de découvrir le baby-foot géant humain en structure gonflable au niveau du skate-park et de l'agorespace de Mouguerre.

Ensuite, un spectacle a été proposé par la Teen Company dans une pièce traitant de l'adolescence et appelée "Astronautes" à la salle Haitz-Ondoan juste à côté.

Pour terminer cette journée, Cedric Sampere d'Adoenia est venu échanger avec les participants autour des questions qui peuvent préoccuper les familles. Il s'agissait là pour les parents comme leurs ados de pouvoir s'enrichir des informations et retours d'expériences afin d'aider à vivre une vie de famille plus harmonieuse.

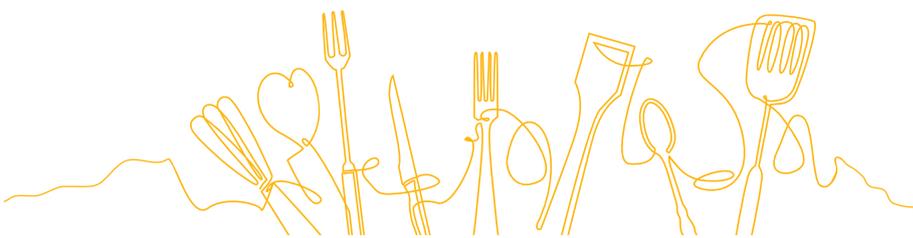


« La famille d'aujourd'hui n'est ni plus, ni moins parfaite que celle de jadis : elle est autre, parce que les circonstances sont autres. Elle est plus complexe, parce que les milieux où elle vit sont plus complexes, voilà tout ... »

Propos contemporains de Emile Durkheim (1888)



LE REPAS des Chefs



• AU MENU •

Le véritable feuilleté au jambon de Sébastien Zozaya / La Truite et le Potimarron à l'huile de noisette & graines de courges, émulsion de châtaigne par Andrée Rosier / Tarte chocolat et noisette de Patrice Ibarboure et Le Paris Brest Framboise et Vanille de Thierry Bamas.

Après le succès du précédent repas de Noël et toujours à l'initiative de Roland HIRIGOYEN, Maire, de Fabienne HIRIGOYEN adjointe en charge des affaires scolaires et des équipes de restauration, Le vendredi 21 octobre dernier s'est déroulé au sein des cantines scolaire de la Commune un repas élaboré par 4 chefs Meilleurs Ouvriers de France.

Les 4 chefs, venus de façon totalement bénévole, ont une fois encore su ravir les papilles des petits et des grands. Les enfants ont eu le privilège de goûter à la cuisine d'Andrée ROSIER chef étoilé, de Sébastien ZOZAYA



Repas féminin cantine

Meilleur Ouvrier de France en 2019 dans la catégorie Charcutier-Traiteur, de Thierry BAMAS Meilleur Ouvrier de France pâtissier en 2011 et de Patrice IBARBOURE Meilleur Ouvrier de France pâtissier en 2018.

"L'Opération Montagne"

À LA RENCONTRE DES ÉCOLES

En partenariat avec l'association Prévention-MAIF et la Direction Centrale des Compagnies Républicaines de Sécurité, « l'opération Montagne » a posé ses valises dans la cour de récréation de l'École du Bourg entre le 11 et le 15 octobre 2021.

Cette opération de prévention des risques et de sensibilisation au milieu montagnard était destinée aux élèves de CM1 et de CM2 de l'ensemble des élèves de la commune. 123 enfants ont ainsi pu profiter, sous un magnifique soleil d'automne, des installations prévues à cet effet.

Les élèves ont pris beaucoup de plaisir à participer à cette opération et ont beaucoup appris.

3 ateliers leur étaient proposés

- Un atelier d'initiation à la verticalité grâce à un mur d'escalade artificiel de près de 7 mètres de hauteur avec 6 parcours possibles.
- Un atelier "quizz montagne" sur la connaissance et la découverte de l'éco-système et la prévention des risques en montagne.
- Un atelier autour de la préparation d'un sac de randonnée et des consignes de prudence et de sécurité.

Celle-ci s'est ponctuée par la remise à chacun d'un certificat de participation et d'une gourde écologique à base de fibre de maïs.

Un grand merci aux équipes techniques municipales qui ont permis, par la mise en place de blocs de béton, de sécuriser la structure d'escalade. Celle-ci a également fasciné les plus jeunes de nos élèves qui espèrent, eux-

aussi, pouvoir profiter de cette opération dans les prochaines années.



L'ECOLE DU BOURG AU CHEVET de l'Environnement

En juin 2020, l'école du Bourg a été labellisée E3D (Ecole engagée dans une Démarche de Développement Durable). Cette labellisation met en valeur les écoles et les établissements qui travaillent sur des projets environnementaux.

Au sein de l'école, des élèves éco-délégués se chargent de rappeler les écogestes à leurs camarades et apportent des éléments d'informations liés au développement durable.

Les élèves de Cycle 3 font partie de l'Eco-Parlement des Jeunes en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Pays-Basque (CPIE). Ils travaillent sur l'Aire Terrestre Educative des Landes de Mouguerre et ont notamment découvert et étudié la variété de papillon endémique, l'Azuré des Mouillères. En outre, plusieurs classes ont visité le « Centre Canopia » en partenariat avec le Syndicat Mixte "Bil Ta Garbi" afin de mieux comprendre l'ensemble de la chaîne de traitement des déchets et les modalités de recyclage.

En ce début d'année scolaire, l'ensemble des élèves de l'école a participé à une "cleanwalk" académique, opération régionale de nettoyage et de collecte des déchets dans le cadre de la Semaine de l'Engagement Citoyen. De l'école même jusqu'à la Croix de Mouguerre, les élèves ont ramassé beaucoup d'objets divers et contribué à la préservation de cet espace naturel...qui malheureusement est parfois victime d'incivilités environnementales.

Cette année également, plusieurs classes vont travailler, toujours avec le CPIE Pays-Basque sur "la valorisation du Patrimoine naturel du Pays-Basque" et sur "l'étude d'un cours d'eau".

Par ailleurs, dans les semaines à venir, 2 lignes de ramassages à pied des enfants (Pédibus) vont être mises en place. Les élèves pourront ainsi venir à pied à l'école en se présentant à différents arrêts matérialisés par des panneaux et seront encadrés par des adultes volontaires. Ces 2 lignes concerneront le quartier Aguerria et celui des Côteaux d'Aguerria. Cette action s'inscrit dans une démarche de promotion des Mobilités Douces et se met en place en partenariat avec la Municipalité, le Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays-Basque et la mutuelle MAIF.

Enfin, une action à plus long terme, aura pour objectif de végétaliser et d'aménager les cours de récréation de notre école afin de lutter contre les "puits de chaleur" et de créer de nouveaux espaces naturels. Cette action sera conduite avec la Municipalité et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Bayonne.

L'OUVERTURE À L'EUROPE les projets Erasmus+

Depuis septembre 2018, notre école coordonne plusieurs projets ERASMUS d'échanges et de mobilités scolaires. Cette volonté d'ouverture à l'Europe est aussi portée par le caractère bilingue de nos enseignements (français-basque) et par notre Projet d'École axé, en particulier, sur l'éveil aux langues et aux cultures.

De 2018 à 2021, les échanges et les mobilités d'élèves se sont construits avec 3 établissements partenaires : Syracuse (Sicile), El Cotillo (Fuerteventura) et Baie-Mahault (Guadeloupe). Le thème de l'ensemble de nos travaux portait sur l'étude du "patrimoine culturel européen et des traditions populaires" à travers le projet "Share'itage". Ainsi, du 15 au 22 juin 2021, nous avons pu accueillir l'ensemble des délégations à Mouguerre pour la clôture de ce premier projet, après avoir été accueillis en 2019 chez nos partenaires.

De 2020 à 2023, ces mêmes partenaires ont souhaité poursuivre leur collaboration avec nous sur le thème du "Développement Durable et de l'Ecocitoyenneté" et ont été rejoint par une école de Delphes (Grèce). Ensemble, nous avons donc construit le projet "Planet'Ecol" autour de cette thématique environnementale qui s'inscrit également dans notre labellisation E3D.

L'ensemble de ces actions permet de mettre en place dans les classes différents petits projets et bien sûr d'organiser des déplacements d'élèves et des personnels auprès de nos correspondants. Ainsi cette année, une

délégation d'élèves de CM1 ira à Fuerteventura (Canaries) en février 2022 avant que leurs autres camarades puissent également participer à une mobilité durant l'année scolaire 2022-2023.

Les 2 thématiques des projets ERASMUS "Share'itage" et "Planet'Ecol" nous ont permis également d'obtenir une accréditation ERASMUS jusqu'en 2027. La labellisation "EUROSCOL" reçue par notre école en juin 2019 vient valoriser cet engagement.

Enfin, l'école souhaite faire vivre le bilinguisme "français-basque" au-delà du cadre strictement scolaire et voudrait s'engager dans une démarche de jumelage avec un établissement du Pays-Basque Sud ou de Navarre, en collaboration avec le Service des Relations Internationales du Rectorat de l'Académie de Bordeaux.

L'ensemble de l'équipe pédagogique remercie la Municipalité pour son soutien, son encouragement et son engagement à nos côtés pour nous aider à mener à bien l'ensemble de ces actions et de ces projets européens.

Commemoration

LES DIFFÉRENTES CÉRÉMONIES DE L'ANNÉE à Mouguerre



Cérémonies du 8 mai 1945 au Bourg et à Elizaberri



Commemoration du 19 mars 1962



Cérémonie du 11 novembre



CONCERT IZARRAK



Ce concert est venu clôturer la saison estivale.

Ce fût la seule chance de les voir sur scène : Céline Bidart, Sophie Oteiza et Emmanuelle Luro, les trois chanteuses bas-navarraises du groupe Izarrak, accompagnées d'une équipe de musiciens renouvelée, se sont produites le samedi 11 septembre au complexe Haitz Ondoan.

Ce concert qui a remporté un vif succès a donné l'occasion de découvrir quelques-unes des compositions de leur cinquième album, "Maiatzaren Dantza".



Cet album est né d'influences venues d'Irlande, où les chanteuses s'étaient produites.



Un voyage mémorable pour elles puisque, à la beauté de ces terres s'étaient invitées des émotions inattendues à la rencontre d'une nation irlandaise si fière de ses racines.

CIRQUE sur glace

Pour se préparer à rentrer peu à peu dans la période de Noël, de nombreuses familles se sont rendues au GRAND CIRQUE sur GLACE, le 14 novembre dernier à la Halle d'Iraty de Biarritz.

Proposé par les élus à un tarif de 10 € en tribune d'honneur ce spectacle combinant animaux, illusionnistes et autres artistes sur une glace naturelle a conquis le public.

Cette toute première tournée française du grand cirque sur Glace est une prouesse artistique, une création grandiose au sommet des arts et de la culture où les étoiles du cirque, venues des quatre coins du monde, côtoient les stars de la Glace !

Largement inspiré des grands spectacles à l'américaine, l'alliance du cirque et de la glace a émerveillé tous les participants à cet après-midi féérique !



Théâtre de plein air



Le 28 août dernier, ce fut au tour du Théâtre du Versant d'entrer en scène.

"Al Dente", pièce écrite et mise en scène par Gaël Rabas, aura tenu toute ses promesses samedi dernier.

Le public a pu découvrir sous le soleil du jour Gilles Dias et Léa Moreau qui les auront fait voyager dans les univers de Molière, Georges Feydeau ou Courteline au cours de courts extraits de leurs comédies.

Le public, qui s'est prêté au jeu, a répondu présent et le spectacle a remporté un franc succès.



Concert GOGOTIK



C'est avec la chaleur des voix du chœur d'hommes Gogotik que la commune a renoué avec les événements culturels le 3 juillet dernier.

Une heureuse manifestation, tant pour le public que pour le chœur, qui, par ce concert, a repris lui aussi ses tours de chants. Né en 2007, Gogotik, « De bon cœur, avec plaisir », est né du désir de faire vivre la tradition du chant basque. Le répertoire s'est depuis lors étoffé et ouvert aux influences des chants du monde.

Lors de ce concert, se sont mêlés des chants religieux en euskara, ajoutés à d'autres chants en cette même langue, mais également venus de Russie ou du Mexique, sinon des Beatles, revisités à la sauce Gogotik.

Ce concert fut un grand succès, les échanges entre le groupe et le public ont permis de faire vire une harmonie musicale au sein de l'Eglise Saint Jean Baptiste

Tournage de la série

LE VOYAGEUR



La Mairie de Mouguerre transformée en Gendarmerie pour le tournage



Exposition VERRIERS



PREMIÈRE EXPOSITION D'ART SUR VERRE DE LA COMMUNE :

Pour cette première édition de "Mouguerre en Verre" l'exposition a duré cinq jours. Les Mouguertars ont pu venir découvrir les œuvres et rencontrer les artistes : Mme

Chauvelin, Mme Filleteau et M Joujon.

Chacun a pu présenter sa spécialité au public : technique du fusing, sculptures sur verre d'inspiration religieuse, ou encore sculpture en verre en 3D

Un joli temps d'échange le 14 juillet est venu ponctuer cette exposition.



Commune

FLEURISSEMENT



Le dimanche 14 novembre dernier s'est tenue la traditionnelle cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries pour l'année 2021.

Ce moment important permet de saluer comme il se doit les nombreux habitants de Mouguerre pour leurs efforts et leur participation à l'amélioration de notre cadre de vie.

Ce temps met également en valeur toutes celles et tous ceux qui se mobilisent au quotidien pour embellir notre ville.

Cette mobilisation constitue à bien des égards un véritable engagement citoyen.

Cette année encore, Le jury n'a pas eu la tâche facile pour départager les participants.

Même si le premier prix du palmarès des maisons fleuries fut partagé entre M^{me} Duguine et M. et M^{me} Vaquero, 52 lauréats ont été primés cette année.



“ Téléthon 2021

La mobilisation des Mouguertars a permis de récolter **des fonds à hauteur de 3.704 euros !**

Tous nos remerciements aux donateurs au nom des malades et des chercheurs qui se battent pour faire reculer la maladie.

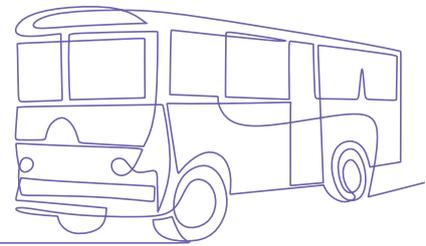


“ Marché de Noël



Voyage à...

CARRY-LE-ROUET



Le traditionnel voyage réservé aux aînés de la commune s'est déroulé du 24 au 29 septembre dernier à Carry le Rouet.

Les participants ont une nouvelle fois pu bénéficier d'une programmation riche et variée :

- Découverte de Martigues
- Visite d'Arles, Aix en Provence, Marseille.

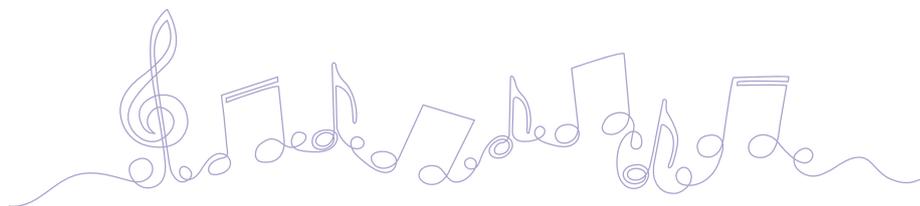
Par ailleurs, les charmes de Carry le Rouet, des Baux de Provence, d'Aubagne et des calanques de Cassis en bateau ont également ravis nos aînés.

Tout ce petit monde est donc fin prêt pour le séjour 2022 en direction de **Peniscola en Espagne**.





Déjeuner chantant à **ARNÉGUY**



En attendant les festivités de fin d'année, les élus de la commune ont proposé une journée "Déjeuner chantant" pour tous les habitants âgés de plus de 65 ans.

Le 18 novembre dernier, une cinquantaine de participants a donc pris la direction d'Arnéguy pour ce repas festif animé par Michel ETCHEVERRY.

Tous ont pu passer un moment agréable et joyeux rythmé par le répertoire du chanteur basque.



Au menu de ce déjeuner : Sangria et Tapas, Salade de saumon et gambas, Suprême de louvine, Sauté de veau et tarte tatin.



UNE JOURNÉE À **Gamia**



Comme il en est de coutume, les aînés de la commune se sont vus proposer la traditionnelle sortie "Palombes" au col de Gamia en plein cœur de l'automne.

La journée a débuté par une visite du séchoir à jambon "Chez Mayté" à Saint-Jean-le-Vieux, puis de la fromagerie "Agour" à Iraty pour se conclure par le repas au restaurant Gamia de Bussunaratz. Un menu de circonstance attendait tous les participants : Kir de bienvenue, Garbure, Truite d'Iraty, Salmis de palombe ou Croustillant de canard, fromage et tarte aux pommes. Après une petite escapade aux ventas d'Arnéguy, tout le groupe a pris le chemin du retour en direction de Mouguerre.



AMAREN LURRA



Le 4 octobre dernier, nous avons inauguré la résidence Amaren Lurra en présence des représentants de Domofrance, Messieurs Stephan, Camlong et Bayle, de la société In'Sitom, Messieurs Blay et Filippin ainsi que du Conseiller départemental, Monsieur

La résidence Amaren Lurra se compose de 43 logements (dont 15 locatifs sociaux) répartis dans deux bâtiments de deux étages.

Comme nous avons pu le constater lors de la visite, les logements sont à la fois qualitatifs et fonctionnels, avec une insertion harmonieuse du projet

A cette occasion, un giratoire a été créé, constituant le terminal de la ligne de bus. Un abribus a été mis en place pour les voyageurs ainsi qu'un espace de repos pour les conducteurs, conformément à la réglementation.

Nous pouvons déjà observer que



Saint-Estevan, des maires du Pôle Nive-Adour, des adjoints et conseillers de la commune de Mouguerre et des nouveaux résidents.

Situé aux portes de l'agglomération, ce nouvel ensemble immobilier s'établit au cœur d'un bel espace paysager, à proximité d'un bois classé.

sur le plan architectural et paysager.

L'environnement immédiat du programme "Amaren Lurra" a été respecté et même mis en valeur.

En premier lieu, avec l'extension du réseau de transport en commun Chronoplus qui permet désormais aux habitants du quartier de bénéficier d'un mode de transport alternatif.

l'installation de ce giratoire favorise une circulation apaisée et une plus grande sécurité des piétons et des usagers de la route.

Nous avons ensuite profité de l'arrivée du transport en commun à cet endroit pour réaliser une connexion entre le nouveau giratoire et les résidences Mendixka par la création d'un cheminement piétonnier sécurisé.

De la même manière, à partir du giratoire, un travail de réfection du chemin de Cazenave a été effectué, complété par la création de trottoirs et de places de stationnement.

Dans le cadre de cette opération, nous avons installé des containers enterrés qui pourront être utilisés par les résidents d'Amaren Lurra ainsi que les riverains du chemin de Cazenave.

Enfin, nous avons profité de ces travaux pour enfouir les différents réseaux.





➤ NAISSANCE

2020-2021

- 23 octobre 2020 - NINA Ana
- 2 novembre 2020 - GACHEN Léo, Pau
- 12 novembre 2020 - CARDONNE Xan
- 18 novembre 2020 - CHOISELAT Alma
- 12 décembre 2020 - ARHANCET CAZEAU Pablo
- 13 janvier 2021 - TALPONE Gabriel, Michel, Ernesto
- 30 janvier 2021 - CAUSSADE Charline, Marie
- 2 février 2021 - CHABOY Léo
- 11 février 2021 - ROUSSEAU Albin
- 18 mars 2021 - BETRANCOURT Amélia
- 20 mars 2021 - ARRIJURIA Kepa, Avaiki
- 21 mars 2021 - BILLERACH Judith, Pema
- 27 mars 2021 - LATAILLADE Julien
- 31 mars 2021 - ETCHAVE Lutxo
- 31 mars 2021 - THICOIPE Julien, Arthur
- 31 mars 2021 - CALLEJA Elena, Marie
- 12 avril 2021 - LABAT Faustine
- 28 avril 2021 - BARSAMOV Gabriel
- 7 mai 2021 - BOURENNANE FERNANDES DE ALMEIDA Jules, Laurent, Grégory
- 18 mai 2021 - POISSON Mateo, Christophe, Patrick
- 1 juin 2021 - de SAINT-PERN Olivia, Clémence, Guillaume, Marie, Joseph
- 17 juin 2021 - ZUBELZU Y CHAPARTEGUI Adèle
- 28 juin 2021 - SORHAÏTZ Maddi
- 6 juillet 2021 - LEFÈVRE BELDA Loukas
- 9 juillet 2021 - DUBREUIL Florentin, Manoé
- 11 juillet 2021 - HASPOT Maël, Paul, Ander
- 23 juillet 2021 - GAILLARDOU Clémence
- 7 septembre 2021 - REECH Noam, Diégo
- 8 août 2021 - DARROUZÈS Lara, Isabelle, Evelyne
- 3 octobre 2021 - DUNATE IRIGOYEN Pablo
- 8 octobre 2021 - HONDARRAGUE Lucia
- 9 octobre 2021 - REIS RICHTIN Lyna
- 18 octobre 2021 - DI FUSCO VILLARET Nesta
- 6 novembre 2021 - LABAT Léna, Gabrielle
- 19 novembre 2021 - AUBAC HAÏSSAGUERRE Enea
- 22 novembre 2021 - FAUNDEZ DUPREUILH Nolan, Domingo
- 25 novembre 2021 - BARATON MODESTO Soan
- 26 novembre 2021 - ECHEVERRIA Jade
- 9 décembre 2021 - SALOMEZ BOLTON Iris Hélène Suzelle

➤ MARIAGE

2020-2021

- 19 décembre 2020 - DUSSARRAT Thierry et PUHARRE Béatrice Marguerite
- 27 février 2021 - GAILLARDOU Amaud Nicolas et BASAIA Gaëlle
- 24 avril 2021 - GUYETAND Matthieu et GUILLEMASSE Delphine Marie Camille
- 1er mai 2021 - SAINT-JEAN René Etienne Georges et FORZAN Marie-Claude
- 12 juin 2021 - JORLAND Maxime et DESCLAUX Aurélie Marjorie Elodie
- 3 juillet 2021 - BELLANGER Etienne Bruno Robert et NEGRE Elodie Marie Patricia
- 10 juillet 2021 - BIDART Marina Agnès et TELLECHEA Periko
- 10 juillet 2021 - HARISTOY Thomas Fabien Michel et VIGUIER Ema Elise
- 10 juillet 2021 - MOÏTA Mickaël et DEBRAY Emmanuelle
- 17 juillet 2021 - JOANNY Maya Nicole Colette et KARRIKA IRIBARREN Arkaitz
- 7 août 2021 - COUPÉ Gaétan Guillaume et NICOD Lucie
- 21 août 2021 - LEMAIRE Vincent et DANNÉ Mary
- 21 août 2021 - BISCAY Michel Pierre Marie et HERNANDEZ BERNAL Maria del Carmen
- 21 août 2021 - DUMONT Jennyfer Alexandra Andréa et BORGES Mélanie
- 17 septembre 2021 - LECANU Claire Louise et BERTRON Paul Rémi Clément
- 25 septembre 2021 - FARIGEL Pauline et BISCAY Nicolas Thierry
- 22 octobre 2021 - MARTIN--ROUGIÉ Blasius Adrien et LOCQUENEUX Mailys Sophie Marie
- 6 novembre 2021 - CHOISELAT Philippe Henri Pierre et FERREIRA Marie-Line
- 10 novembre 2021 - RUSTERHOLTZ Patrick Daniel et THOMAS Catherine
- 4 décembre 2021 - CLAUDEL Clémentine et MILLOT Anthony, Damien

➤ DÉCÈS

2020-2021

- 10/28/20 - ETCHEMENDY BELLOUARD Gratianne
- 11/14/20 - LAVIGNASSE Franck
- 11/15/20 - BÉLOSCAR Jean, Claude
- 11/18/20 - L'HOSTE Jean René Maurice
- 11/24/20 - HIRIGOYEN Michel
- 11/26/20 - PALAU OLIVEIRA Chantal
- 12/14/20 - ARRUTI ETCHEVERRY Jeanne, Vincente
- 1/12/21 - DUARTE MARQUES Vitor
- 1/14/21 - ETCHECHOURY Jean Pierre
- 1/27/21 - MARCIAL LARRE Raymonde-Jeanne
- 2/10/21 - BÉGUÉ GOMBAUD de SÉRÉVILLE Jeanne Angèle Marie
- 2/27/21 - VAILLANT Pierre Henri
- 3/8/21 - FABRE BERC Georgette Elise
- 3/8/21 - FOURCADE BOQUET Suzanne
- 3/12/21 - BURIER BAILLY-MAITRE Gabrielle Mauricette
- 5/15/21 - LAPEGUE Philippe marcel
- 5/22/21 - CAILLETET René Marcel
- 5/27/21 - LABAT Jean René
- 5/30/21 - HIRIBARREN Thomas Jean-Marie
- 6/14/21 - SOUBELET Gilbert
- 6/17/21 - PIFFARD Jean Louis Julien
- 6/25/21 - BOQUET Georges
- 7/6/21 - MOUSTIRATS LAPEGUE Henriette
- 7/12/21 - HARAMBILLET ETCHEVERRY Marie
- 7/14/21 - MORIN André Joseph
- 8/11/21 - ROZE Jean Claude Marcel
- 8/13/21 - INARRA Nathalie
- 8/31/21 - BAQUÉ BOUDET Ginette Anne Paule
- 9/9/21 - AROCA CALLES Maria-Del-Carmen
- 9/10/21 - HARISMENDY Gérard Henri Martin
- 10/26/21 - EXTANASIÉ BULIN Marcelle, France, Lucette
- 11/4/21 - MICHELENA Jean-Louis
- 11/11/21 - IDIART APESTÉGUY Ida
- 11/12/21 - LAMERENS Amaud Adrien
- 11/15/21 - DOYHENARD LAHARRAGUE Marie
- 12/14/21 - DUVERGER LARRONDE Jeanne Christiane
- 12/17/21 - JOAQUIN BEGUE Pierrette
- 12/23/21 - SAINT-ESTEBEN OYHARÇABAL Marguerite Charlotte
- 12/24/21 - ROMERO Michel
- 12/27/21 - LUCU François



Le bulletin de Mougere est imprimé avec des encres végétales, sur un papier certifié PEFC, papier écologique issu de forêts gérées durablement.